

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2014)
Heft: 303-304

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ACTUALITÉ / POLITIQUE

par Henriette Germain – illustré par Liniger



Initiative : Le peuple se prononcera sur le maintien du secret bancaire pour les clients privés en Suisse. Lancée par les partis bourgeois, l'initiative populaire « Oui à la protection de la sphère privée » a été déposée à la Chancellerie fédérale, avec quelque 117 596 signatures récoltées.

Votations fédérales

■ À 61,9 %, les Suisses ont rejeté l'idée d'une caisse unique et publique d'assurance maladie. Tous les cantons ont dit non hormis le Jura, Neuchâtel, Genève et Vaud. Les Suisses ont également refusé à 71,5 % un taux de TVA identique pour les restaurateurs et les vendeurs de plats à emporter. Tous les cantons ont voté contre ce taux unique de TVA.

Affaires étrangères

■ La Suisse et le Kosovo ont signé un accord de coopération policière afin de mieux lutter contre la criminalité transfron-

talière. Le Conseil fédéral a signé d'autres accords de ce type avec des pays des Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Serbie). L'accord met l'accent sur la lutte contre le crime organisé, la traite d'êtres humains et le trafic de migrants, le trafic de stupéfiants et le terrorisme.

■ André Schaller est le nouveau consul général de Suisse à New York. Il remplace François Barras. Né en 1958, André Schaller a œuvré à Ankara, Lagos, New York, Berlin et Berne, au sein du Département fédéral des affaires étrangères. Depuis octobre 2012, il était chef de mission à Sarajevo.

■ La Suisse a cosigné une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU portant sur les « combattants terroristes étrangers ». En

apportant son soutien à cette résolution, la Suisse marque sa solidarité avec la communauté internationale et se déclare prête à participer activement aux efforts internationaux visant à prévenir et combattre le phénomène des combattants terroristes étrangers.

■ Afin d'améliorer la situation des personnes touchées par le conflit en Syrie, la Confédération a augmenté de 20 millions de francs son budget humanitaire pour ce pays. Depuis le début de la crise syrienne, la Suisse a alloué un total de 105 millions de francs à l'aide aux victimes du conflit.

Confédération

■ Le Conseil national a accepté une motion de Dominique de Buman. Le député PDC fribourgeois réclame que les appels d'offres et les publications de la Confédération soient systématiquement rédigés dans les trois langues officielles. Le dossier est transmis au Conseil des États.

Tribunal fédéral

■ Le Tribunal fédéral a confirmé le choix de la société Alp Transit pour la construction du tunnel du Ceneri, construction remise en cause suite à des recours. Un changement d'entreprise aurait contribué à retarder le chantier.

Secret bancaire

■ Par 126 voix contre 58, le Conseil national a accepté une initiative parlementaire du PLR et a durci les peines contre le vol et la vente de données bancaires. Ceux-ci seront considérés comme des crimes et punis comme tels. Si le projet de loi est confirmé par le Conseil des États, les « lanceurs d'alerte » seront passibles d'une amende et d'une peine de 3 ans de prison, et même cinq ans s'ils ont été rémunérés.

■ Hervé Falciani, l'ex-salarié de la banque HSBC de Genève, devra rendre des comptes à la justice l'an prochain. Le Ministère public de la Confédération (MPC)

a confirmé qu'il finalisait son instruction « afin de renvoyer le prévenu devant le Tribunal pour jugement, une procédure par défaut étant possible selon le Code de procédure pénale suisse ». Falciani, sous le coup d'un mandat d'arrêt international, est soupçonné de « présomptions de service de renseignements économiques », de « soustraction de données », de « violation du secret commercial » et de « violation du secret bancaire ». Le MPC a aussi confirmé que les données rendues par la France en 2010 après plus d'une année d'attente, avaient été « modifiées ». La Suisse attend toujours des explications de la part de la France...

Cinquième Suisse

■ Le Conseil national a mis sous toit la nouvelle loi régissant les droits et devoirs des 730 000 Suisses de l'étranger. Contre l'avis du gouvernement mais à la demande de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), ceux-ci resteront contraints de s'immatriculer auprès d'une représentation suisse. Ils continueront aussi à s'inscrire dans leur commune pour recevoir le matériel de vote. Le Département fédéral des affaires étrangères sera l'interlocuteur central pour toutes les questions concernant les Suisses de l'étranger. Le texte pose aussi le principe de la responsabilité individuelle et insiste sur le fait que la protection consulaire n'est pas un droit.

Initiatives

■ Le Conseil fédéral s'est prononcé pour le rejet de l'initiative populaire « Pour un financement équitable des transports » (initiative dite « vache à lait »). Les auteurs de l'initiative demandent l'affectation systématique des recettes provenant de l'impôt sur les huiles minérales à des tâches liées à la circulation routière. Selon le Conseil fédéral, les répercussions négatives sur les finances fédérales sont le principal argument contre l'initiative. Aucun contre-projet ne sera élaboré par le gouvernement.

■ Le Conseil des États recommande le rejet de l'initiative populaire « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale) ». Les auteurs du texte, le parti évangélique et la gauche, souhaitent taxer à hauteur de 20 % la part des héritages dès 2 millions de francs, ainsi que les dons de plus de 20 000 francs. Estimées à 3 milliards de francs par an, les recettes reviendraient pour deux tiers à l'assurance vieillesse et survivants et, pour un tiers, aux cantons, qui n'imposeraient plus les successions et les donations.



LE CLOWN DIMITRI EN POLITIQUE

■ Le clown Dimitri et d'autres personnalités ont fondé le groupe « Sortons de l'impasse ». Ils souhaitent lancer une nouvelle initiative pour annuler le texte sur

l'immigration de masse accepté le 9 février dernier.

Partis et organisations

■ Âgé de 87 ans, l'écologiste Franz Weber a décidé de confier la direction de sa Fondation Franz Weber, créée il y a 40 ans, à sa fille Vera. Celle-ci le secondait déjà depuis des années dans la gestion de l'organisation écologiste.

Conseil fédéral

■ Le Conseil fédéral entend reconduire la solution transitoire mise en place cette année pour le programme européen d'éducation Erasmus+ pendant les deux années à venir. La mobilité des participants suisses à ce programme sera ainsi garantie même si l'association de la Suisse à Erasmus+ ne se réalise pas. La Commission européenne a en effet suspendu les négociations sur la participation à la nouvelle génération de programme Erasmus+ suite au résultat de la votation populaire du 9 février 2014 sur l'initiative contre l'immigration de masse. Le Conseil fédéral continue à viser la pleine association au programme Erasmus+ mais ne s'attend pas à un aboutissement prochain des négociations. C'est pourquoi il reconduit la solution transitoire pour les années 2015 et 2016, solution qui reprendra les principes déjà adoptés pour cette année. Les coûts seront couverts par les crédits originellement destinés à financer les contributions à verser à la Commission européenne pour l'association de la Suisse à Erasmus+ pour les années 2015 (23,9 millions de francs) et 2016 (25,1 millions). La priorité thématique reste placée sur les actions de mobilité, auxquelles pourraient être affectés jusqu'à 90 % des moyens disponibles. L'enveloppe inclut aussi les coûts pour les étudiants étrangers accueillis pour un semestre de mobilité en Suisse.

■ Le Conseil fédéral a nommé Jürg Röthlisberger au poste de directeur de l'Office fédéral des routes (OFROU). Il entrera en fonction le 1^{er} mars prochain, en remplacement de Rudolf Dieterle.

par Henriette Germain - illustré par Liniger

Communication

■ Après un test concluant d'un an, la Poste a lancé officiellement le « timbre-poste par SMS ». Depuis un téléphone mobile, il suffit d'envoyer le mot « TIMBRE » à un numéro spécifique. Le client reçoit alors un code, valable pendant dix jours, qu'il doit reporter à la main sur l'enveloppe, à l'emplacement habituel du timbre. Le paiement est très simple : le timbre par SMS coûte le même prix qu'un timbre papier, soit 1,20 franc directement prélevé sur la facture téléphonique. Durant l'année de test, quelque 100 000 courriers ont été affranchis de cette façon. Selon le magazine *Challenges*, la Poste française étudie l'opportunité de lancer un service similaire.

Secteur bancaire

■ Même s'il fait désormais partie des banques systémiques, le groupe Raiffeisen n'entend pas changer sa structure juridique de coopérative. À la mi-août, Raiffeisen, troisième groupe bancaire helvétique, est devenu le 4^e établissement à rejoindre la catégorie des instituts « trop grands pour faire faillite », rejoignant UBS, Credit Suisse et la Banque cantonale de Zurich.

■ L'an dernier, le résultat consolidé des banques suisses s'est élevé à 60,8 milliards de francs, soit 3,1 % de plus qu'en 2012, a annoncé l'Association suisse des banquiers (ASB). Les actifs sous gestion ont augmenté de 340 milliards de francs entre 2012 et 2013 et ont atteint la somme de 6 136 milliards de francs. L'année dernière, la Suisse comptait 283 établissements bancaires, soit 14 de moins qu'en 2012. En revanche, le nombre de collaborateurs, 105 735, était en augmentation.

Finance

■ Selon l'Administration fédérale des contributions (AFC), la régularisation des avoirs bancaires déposés en Suisse a rapporté plus de 890 millions de francs à l'Autriche et environ 715 millions de francs à la Grande-Bretagne.

■ Les baby-sitters et autres jeunes qui exercent des petits boulots dans les ménages privés devraient bientôt échapper aux cotisations AVS. Le conseiller fédéral Alain Berset a promis de modifier la réglementation.

■ Les nouveaux billets de banque se font attendre. Alors qu'ils devaient être introduits en 2010, leur sortie a été plusieurs fois repoussée pour des raisons techniques à fin 2012, puis « au plus tôt 2015 ». La Banque nationale suisse vient de confirmer que leur mise en circulation n'interviendrait pas avant 2016.

Industrie et commerce

■ Après vingt ans d'absence, ABB reprend ses activités en Birmanie. Le groupe électrotechnique zurichois a ouvert une succursale à Rangoun, la capitale économique du pays.



CONCURRENCE : NESTLÉ MIS AU PAS

■ L'Autorité française de la concurrence a décidé de clore la procédure ouverte à l'encontre de Nespresso concernant le marché des capsules de café. La filiale de Nestlé s'est en effet engagée à communiquer aux fabricants de capsules

concurrents les informations relatives aux modifications techniques apportées à ses machines.

Conjoncture

■ Selon une étude du cabinet Hostettler Kramasch Partner (HKP), 42 % des Suisses estiment que c'est à l'État de fixer des règles pour les salaires des patrons. Ils étaient 47 % à le souhaiter l'année dernière et 64 % en 2010 lors de la première enquête menée par HKP sur le sujet.

■ Selon l'Association suisse des banquiers, l'érosion du secret bancaire va entraîner de profondes restructurations. « Il faut s'attendre à ce que quelques établissements présents sur la place bancaire suisse ferment leurs portes ou soient rachetés », estime-t-elle. De son côté, le cabinet d'audit et de conseils PWC pense que pour survivre, les petites banques devront se concentrer sur un petit nombre de « marchés ciblés ». Selon PWC, le nombre de banques privées pourrait à terme diminuer de 20 % en Suisse.

■ Les économistes du numéro un bancaire suisse UBS sont pessimistes sur l'évolution de la croissance en Suisse. Alors qu'en juillet, ils prévoyaient une hausse du produit intérieur brut de 2,1 % pour cette année et de 2,2 % l'an prochain, ils ne diagnostiquent plus qu'une hausse de 1,3 % cette année et de 1,6 % l'année prochaine. De leur côté, les spécialistes de Credit Suisse et de BAK Basel prévoient une hausse du PIB de 1,4 % cette année, alors que la Banque nationale suisse l'estime à 1,5 %.

■ Selon l'Union syndicale suisse (USS), les salariés devraient bénéficier dès l'année prochaine de hausses de revenus de 2 à 2,5 %, soit 100 à 150 francs par mois. Pour l'USS, la reprise et la bonne santé de l'économie le justifient. Alors que la productivité a augmenté de 10 % entre 2002 et 2012, le salaire médian n'a gagné que 7,5 % durant la même période, fait valoir le syndicat.

Statistiques

■ Selon les résultats provisoires de l'Office fédéral de la statistique (OFS), la

production industrielle a augmenté de 3,1 % au 2^e trimestre 2014 par rapport au même trimestre de l'année précédente. Les chiffres d'affaires ont progressé de 2,5 %. Les entrées de commandes se sont accrues de 5,1 % et le portefeuille de commandes a augmenté de 1,8 %.

■ Le taux de chômage s'est établi à 3 % en Suisse au mois d'août. Selon le Secrétariat d'État à l'économie, (SECO), 128 434 personnes recherchaient un emploi, soit 1 380 de plus qu'en juillet. Mais en comparaison annuelle, le nombre de chômeurs a diminué de 1,2 %.

■ Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), la Suisse comptait 45 748 logements vacants au 1^{er} juin, soit 1,08 % du parc disponible. En un an, le nombre de logements vacants a augmenté de 14 %. Les trois-pièces et quatre-pièces représentent la majorité des logements inoccupés. En revanche, les cantons qui souffrent le plus du manque de logements sont Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Zoug et Genève.

■ La Suisse compte cette année 86 milliardaires, soit 25 de plus que l'année dernière. La fortune totale de ces personnes est passée de 119 à 186 milliards de francs.

■ Les personnes qui s'occupent d'un proche malade ont travaillé l'équivalent de 64 millions d'heures l'année dernière. Si ces soins avaient été rémunérés, ils auraient coûté 3,5 milliards de francs à la collectivité, estime l'Association des services d'aide et de soins à domicile. L'an dernier, quelque 170 000 personnes auraient ainsi aidé un proche ou un ami à domicile, lui évitant le recours à une structure médicalisée.

■ Selon une étude réalisée par Julius Baer, un Européen possède en moyenne 167 100 euros de fortune. Avec 394 000 euros de fortune moyenne par habitant, la Suisse occupe la deuxième place du classement, derrière le Luxembourg (432 200 euros) et devant la Belgique. Notre pays compte 555 000 millionnaires, soit 13 % des foyers suisses.

Énergie

■ L'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) a donné son aval à la remise en route de la centrale nucléaire de



SUCCESSION ET DOUBLE IMPOSITION

Finance : Déjà rejetée par le Conseil national en décembre 2013, la nouvelle mouture de la convention de 1953 sur les successions entre la Suisse et la France (la convention de 1953 a été dénoncée par la France) a été refusée par le Conseil des États, par 27 voix contre 1 et 9 abstentions. Dès le 1^{er} janvier prochain, en l'absence de texte régissant les successions entre les deux pays, les 180 000 Suisses de France seront soumis au droit français en la matière et risqueront la double imposition.

Mühleberg. Selon l'IFSN, les fissures apparues sur le manteau du réacteur « ne représentent aucun danger pour le prochain cycle d'exploitation qui durera une année environ ».

Agriculture

■ La pluie abondante de l'été va entraîner une récolte record de fruits à cidre. La faitière Fruit-Union Suisse s'attend cette année à une production de 160 000 tonnes de pommes à cidre (+ 66 % par rapport à 2013) et de 13 500 tonnes de poires à cidre (+ 41 % par rapport à 2013).

Transports

■ Le conseil des États a donné son accord pour un crédit de 2,734 milliards de francs au profit des routes nationales.

■ Après le Conseil des États, le Conseil national a accepté le principe de la construction d'un nouveau tunnel routier au Gothard, par 109 voix contre 74. L'actuel tunnel sera rénové dès la mise en service de la nouvelle galerie, probablement en 2027. Cela évitera la fermeture de cet axe routier nord-sud essentiel. À terme, chaque tunnel accueillera un sens unique de circulation. Reste à convaincre le peuple suisse qui sera certainement amené à donner son avis en votation...



Sciences : Pierre Margot, le directeur de l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne et inventeur de la Polilight, a été récompensé par le John A. Dondero Memorial Award de l'International Association for Identification. C'est la première fois qu'un non-Américain reçoit cette distinction. La Polilight, première lampe judiciaire, permet la détection d'empreintes digitales, de liquides biologiques ou d'autres preuves sur les scènes de crimes. Elle a été popularisée par de nombreuses séries policières.

Nominations

■ Le film *Le Cercle*, du réalisateur zurichois Stefan Haupt, représentera la Suisse aux Oscars 2015 dans la catégorie « Meilleur film en langue étrangère ». Le film, qui traite de l'émancipation des homosexuels en mélangeant documentaire et fiction, a été choisi parmi cinq nominés, lors du festival Delémont-Hollywood. L'Office fédéral de la culture et la ville de Delémont ont décidé de soutenir sa promotion en accordant des aides respectives de 50 000 et 10 000 francs.

Distinctions

■ Doté de 100 000 francs, le premier Grand Prix suisse de la musique a été attribué au Fribourgeois Franz Treichler, membre fondateur du groupe des Young Gods. Un jury de sept membres l'a choisi parmi 15 nominés.

■ L'Office fédéral de la culture a décerné le Grand Prix suisse d'art/Prix Meret Oppenheim 2014 aux artistes Anton Bruhin et Pipilotti Rist, à l'historienne des arts Catherine Quéloz et au collectif d'ar-

chitectes Pool. Les prix, d'un montant de 40 000 francs, ont été remis à Zurich.

Médias

■ *24 Heures* a embauché deux dessinateurs qui ont pris le relais de Burki, parti à la retraite après 38 ans de carrière au sein du quotidien. Bénédicte, 42 ans, officie en semaine alors que Valott, 47 ans, dessine dans l'édition du samedi.

■ Les cartes de l'Office fédéral de topographie (Swisstopo) ont remporté le premier prix dans trois catégories lors de la Conférence annuelle des utilisateurs organisée par l'Environmental Systems Research Institute à San Diego (Californie). Les cartes de Swisstopo continuent de faire référence dans le monde entier. Les deux feuilles Hauenstein et Aarau de la nouvelle carte nationale au 1:25 000 ont remporté le prix « Best Overall », parmi les 767 projets soumis, et la première place dans la catégorie « Best Cartographic Design Map Series of Atlas ». La carte nationale au millionième s'est classée en tête de la catégorie « Best Cartographic Design Single Map Product ». Les premières feuilles de la nouvelle carte nationale au 1:25 000 sont sorties en début d'année. Les cartes ont été modernisées et adaptées au traitement numérique. Elles offrent une meilleure lisibilité et ont un graphisme plus moderne. Les 247 feuilles de cette carte doivent subir cette cure de jouvence lors des six prochaines années.

■ La Poste suisse a lancé pour la première fois un timbre sonore. Pourvu d'une laque spéciale, le timbre rond d'une valeur de cinq francs, valable pour l'affranchissement, imite la forme d'un tourne-disque. Il peut être lu sur une platine en mode 33 tours. Son contenu : l'hymne national suisse interprété par un ensemble de cuivres.

Musées

■ Le Musée suisse de l'appareil photographique de Vevey (VD) fête ses 35 ans cette année. À cette occasion, l'établissement a proposé le temps d'un week-end des animations et des ateliers à l'attention du public. Créé en 1979 par Claude-

Henry Forney et agrandi en 2001, le musée expose notamment des appareils de collection Bolex, Schuler, Kodak Suisse ou Alpa.

■ Après quatre ans de fermeture pour travaux, le nouveau Musée ethnographique de Genève (MEG) ouvre ses portes. Dans son nouvel écrin, le MEG propose une exposition de référence et des expositions temporaires, des concerts, des cycles de cinéma, des spectacles, des ateliers, des rencontres... Le MEG abrite également une bibliothèque riche de plus de 45 000 livres et documents audiovisuels dédiés aux cultures des cinq continents.

■ Le Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds est à nouveau ouvert. La Villa Sandoz qui l'abrite a été rénovée et adaptée pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. Les travaux ont duré trois ans et demi et ont coûté quelque 4 millions de francs. À travers une nouvelle muséographie, l'institution présente une approche chronologique et thématique de l'histoire de la ville, en mettant l'accent sur les XIX^e et XX^e siècles.

Sciences

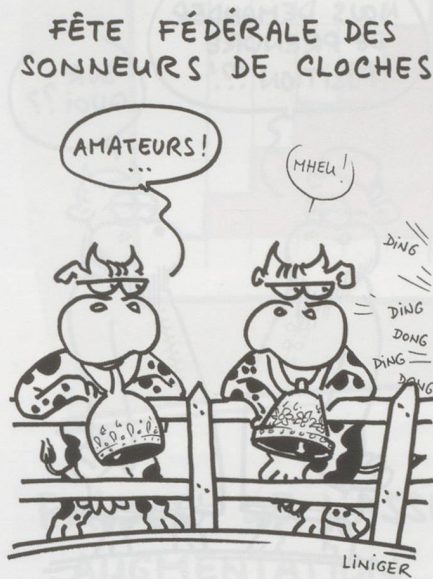
■ Une équipe de chercheurs de l'École polytechnique fédérale de Zurich a publié une étude mettant en évidence les différences de tolérance entre certaines personnes infectées par le virus du sida ainsi que les facteurs qui déterminent cette tolérance. Les scientifiques espèrent que ces résultats pourront ouvrir des pistes thérapeutiques.

■ Abou Dhabi, capitale des Émirats arabes unis, sera le point de départ et d'arrivée du premier tour du monde en avion solaire que Bertrand Piccard et André Borschberg veulent entreprendre en mars prochain avec Solar Impulse. Le tour du monde est prévu en 25 jours de vol répartis sur une durée de quatre ou cinq mois. L'avion sera acheminé par avion cargo de Payerne à Abou Dhabi vers la fin de l'année.

■ En collaboration avec le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (Empa), la société Supramat-Swiss GmbH a développé des plaques de fond qui protègent le sol et empêchent

la formation de boue lors des festivals en plein air. Assemblées, ces plaques peuvent créer un chemin sécurisé dans les endroits difficiles à atteindre par les gros véhicules. Les plaques ont ainsi résisté facilement à des tests avec des pelles mécaniques, des camions de pompiers et même une grue de 60 tonnes.

Manifestations



■ Le temps d'un week-end, près de 190 groupes de toute la Suisse se sont retrouvés à Meiringen (BE) pour la Fête fédérale des sonneurs de cloches, organisée tous les trois ans. Quelque 35 000 spectateurs sont venus assister à cet événement.

■ L'exposition « Gerhard Richter » de la Fondation Beyeler à Riehen (Bâle) a attiré plus de 160 000 visiteurs. Jamais une exposition consacrée à un artiste encore vivant (l'artiste allemand est âgé de 82 ans) n'avait connu un tel succès en Suisse.

■ Environ 50 000 personnes ont participé à la 21^e édition suisse des Journées du patrimoine, sur le thème « À table ». Plus de 800 événements avaient été organisés dans toute la Suisse. La prochaine édition, les 12 et 13 septembre 2015, aura pour thème « Échanges et influences ».

■ Près de 100 000 personnes ont assisté au festival gratuit des musiques suisses Label Suisse organisé à Lausanne. Des

musiciens de tous styles (de l'Orchestre de chambre de Lausanne à Henri Dès, en passant par Erik Truffaz ou Franz Treichler, des Young Gods) ont enthousiasmé un public transgénérationnel, avec plus de 80 concerts pendant trois jours.

■ Organisée à l'institut national équestre d'Avenches, la 6^e édition du festival équestre Equus Helveticus a rassemblé près de 18 000 spectateurs et plus de 1 000 chevaux durant trois jours. À cette occasion, l'Institut national équestre fêtait ses 15 ans.

■ Pour la quatrième fois la place Fédérale accueille un spectacle son et lumière. Deux représentations sont organisées tous les soirs à 19 h et 20 h 30, jusqu'au 30 novembre. L'année dernière, près de 440 000 personnes avaient assisté aux spectacles.

■ Plus de 350 000 personnes ont participé à la Semaine du goût 2014 organisée à Moutier (BE) et parrainée cette année par Carlo Crisci, le chef du Cerf, à Cossonay (VD). À travers 3 000 événements mis en place principalement dans les écoles, les organisateurs entendaient faire de cette semaine une manifestation festive « pour tous ceux qui veulent rendre à la nourriture la place centrale qu'elle a perdue dans la vie quotidienne ».

Nature

■ Le deuxième plus haut sommet de Suisse, l'Ostspitze, 4 632 m, dans le massif du mont Rose, sera rebaptisé Pointe-Dunant, à l'initiative du président de la Confédération, Didier Burkhalter. La commune de Zermatt et la commission valaisanne de nomenclature ont donné leur accord à cet hommage particulier à Henri Dunant, fondateur du comité international de la Croix-Rouge qui fête cette année ses 150 ans.

■ Les réserves forestières, qui ont presque doublé ces dix dernières années, représentent près de 4,8 % de la surface des forêts suisses. L'objectif de 10 % fixé pour 2030 est presque à moitié atteint. Les réserves forestières protègent la forêt en tant qu'écosystème naturel et servent à préserver la flore et la faune.

Armée

■ Dès le 1^{er} janvier 2015, l'armée suisse servira des repas cuisinés principalement avec des produits suisses. Les militaires trouveront dans leur assiette de la viande produite sous le label « Suisse Garantie » et de la volaille certifiée « volaille suisse ». Le pain, les œufs, les fromages et autres produits laitiers seront également d'origine suisse contrôlée. Pour ce qui concerne le poisson, seuls des produits certifiés Marine Stewardship Council (MSC) et Aquaculture Stewardship Council (ASC) seront consommés. Le budget annuel consacré à la nourriture des soldats devrait donc augmenter de 1,5 million de francs.

Statistiques

■ Selon les chiffres définitifs de l'Office fédéral de la statistique, la Suisse comptait 8 139 600 personnes à la fin de l'année dernière, soit une augmentation de 1,3 %. Sur les 100 600 nouveaux habitants, 67 500 étaient de nationalité étrangère. Fin 2013, le nombre d'étrangers résidant de manière permanente dans notre pays était de 1,937 million, soit 23,8 % de la population totale. Plus des deux tiers de ces étrangers sont nés en Suisse ou vivent depuis plus de dix ans dans notre pays.

■ L'année dernière les trains suisses ont transporté 477 millions de voyageurs, soit 1,3 million par jour. Cela représente une augmentation de 4,2 % en un an et de 12 % par rapport à 2008, première année pour laquelle l'Office fédéral de la statistique dispose de données comparables.

Asile

■ Le Conseil des États a entériné une adaptation des accords de Dublin. Actuellement de 18 mois, la durée maximale de détention d'un requérant en attente de renvoi va être ramenée à 5 mois.

Médias

■ L'almanach *Le Messenger boîteux*, qui paraît tous les ans depuis 1708, a un nou-

veau rédacteur en chef, Marc David, journaliste à *L'illustré*. Après 15 ans passés à sa tête, Roger Simon-Vermot, 73 ans, tire sa révérence. Actuellement constitué de 182 pages, l'almanach présente des dictons, annonce les rendez-vous traditionnels et compte de nouvelles rubriques comme la BD, la cuisine ou les artisans suisses. Il est vendu sur les marchés ainsi qu'en kiosques, dans quelques librairies, bureaux de Poste et grandes surfaces de Suisse romande.



CYBERATTAQUE DU CONSEIL CENTRAL ISLAMIQUE SUISSE...

■ Des hackers se réclamant du mouvement Anonymous ont piraté la plate-forme Internet du Conseil central islamique suisse (CCIS), en demandant que l'organisation se distancie clairement du terrorisme. Le CCIS a porté plainte.

■ La rédaction du *Temps* va quitter Genève pour Lausanne. Ainsi en a décidé le groupe Ringier, nouveau propriétaire du quotidien, qui souhaite créer des synergies avec *L'Hebdo* et *Edelweiss*, deux autres de ses titres. Le *Temps* aura un nouveau rédacteur en chef dès le 1^{er} avril prochain : Stéphane Benoît-Godet, actuellement rédacteur en chef de *Bilan*.

■ Le Conseil national estime que la Confédération doit continuer ses aides indirectes à la presse. Par 97 voix contre

80, les députés ont accepté une motion et s'opposent à la suppression des subventions pour le transport des journaux tant qu'une solution de remplacement convaincante n'aura pas été trouvée. La Confédération consacre 50 millions de francs par an au subventionnement du transport postal des journaux.

Éducation

■ Suite aux velléités de certains cantons de supprimer l'enseignement du français à l'école primaire, le président de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) estime que les élèves du primaire des cantons alémaniques doivent apprendre deux langues étrangères. Il souhaite faire appliquer le modèle 3-5, soit l'apprentissage d'une première langue en 3^e et d'une seconde langue en 5^e primaire.

■ Les premiers championnats suisses de la formation ont rassemblé près d'un millier d'apprentis, essentiellement alémaniques. Les meilleurs d'entre eux représenteront la Suisse lors des championnats du monde des métiers, à Rio l'an prochain. Deux tiers des jeunes Suisses, soit près de 80 000, choisissent la formation professionnelle en école ou en entreprise, dans quelque 230 métiers différents.

■ Les écoles et universités suisses se portent bien. On compte six des sept institutions du pays parmi les 200 meilleures du monde, selon le classement de Shanghai 2014. L'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) se classe notamment 19^e, l'Université de Zurich 56^e, l'Université de Genève 66^e, l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) 96^e. Un autre classement, celui du « Times Higher Education », place l'EPFZ en 13^e position et l'EPFL 34^e. Selon ce classement, la Suisse compte sept hautes écoles parmi les 200 meilleures mondiales.

Sports

■ La jeune joueuse de tennis saint-galloise Belinda Bencic (17 ans) fait un bond au classement WTA. Elle figure dorénavant à la 33^e place du classement mon-

dial alors qu'elle avait entamé la saison au 212^e rang. Sa participation aux quarts de finale de l'US Open explique cette remontée spectaculaire dans la hiérarchie mondiale.

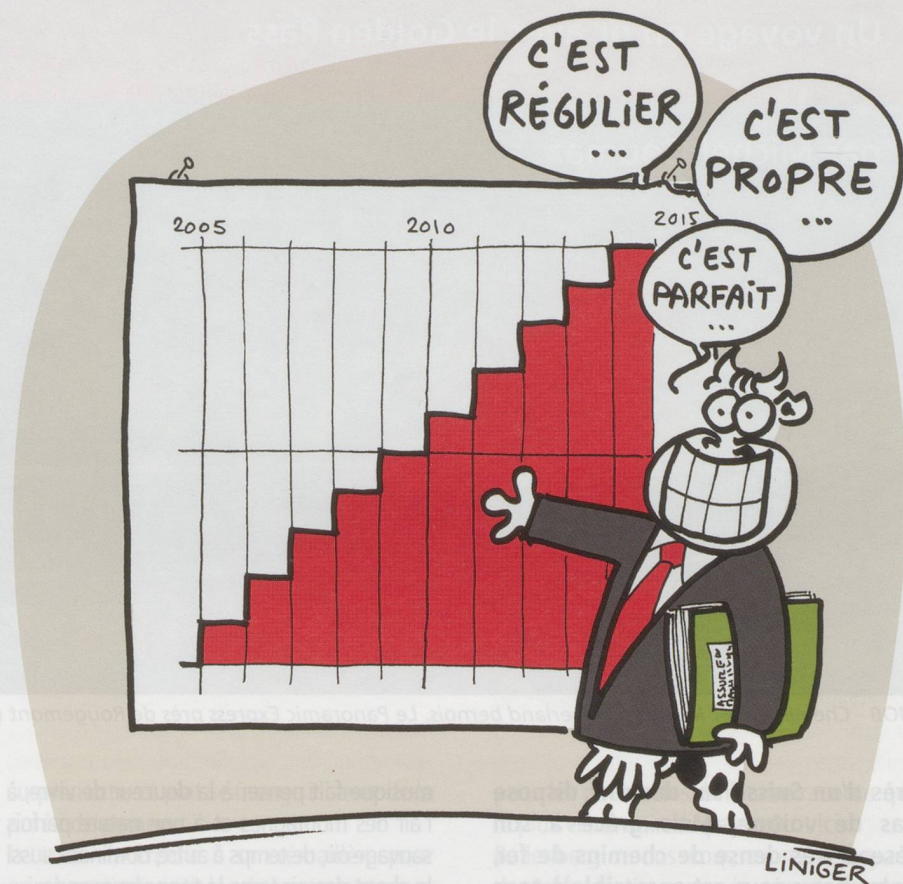
■ Le Grison Nino Schurter ne gagnera pas une 4^e couronne mondiale. Le champion de VTT a pris la 2^e place des championnats du monde de cross country. Il a été devancé par son principal rival, le Français Julien Absalon, qui remporte son 5^e titre mondial.

■ Le fabricant suisse d'équipements d'escalade Mammut a eu l'idée d'équiper de caméras capables de filmer à 360° les alpinistes Daniel Arnold et Stephan Siegrist lors de leur ascension de la face nord de l'Eiger. Un autre grimpeur ainsi qu'un drone ont fourni des images complémentaires. Le résultat est impressionnant : sur le site <http://project360.mammut.ch>, on peut suivre ces deux alpinistes chevronnés (Daniel Arnold est le recordman de l'ascension de cette montagne mythique – voir *Suisse magazine* n° 289-290) à la façon de Google View. La haute montagne à la portée du plus grand nombre...

■ Le championnat de France de football compte deux nouveaux joueurs suisses au sein de son élite. Lille a en effet recruté le Bernois Michael Frey (20 ans). Le jeune international suisse des moins de 21 ans jouait auparavant dans le club des Young Boys de Berne. De son côté, Rennes a engagé le Valaisan Gelson Fernandes (27 ans), comptant 48 sélections au sein de la Nati.

■ Les Français ont choisi la terre battue comme surface, pour affronter les Suisses en finale de Coupe Davis de tennis, du 21 au 23 novembre dans le grand stade de Lille. Leur choix est surprenant puisque les Français ont perdu leurs deux dernières finales à domicile sur terre battue et que les Suisses Federer et surtout Wawrinka sont particulièrement à l'aise sur cette surface.

■ Le Parlement étudiera fin novembre un projet de loi que beaucoup d'observateurs surnomment « Lex FIFA ». L'objectif est d'inscrire la corruption privée dans le code pénal afin qu'elle puisse être poursuivie d'office. Aujourd'hui, en effet, la corruption privée n'est poursuivie que sur plainte. Si de grandes fédérations sportives installées en Suisse comme l'UEFA (Union des associations européennes de football) et le



PRIMES DE L'ASSURANCE OBLIGATOIRE : AUGMENTATION DANS LA MOYENNE

Santé : En 2015, la prime standard de l'assurance obligatoire des soins augmentera de 4 % en moyenne, ce qui correspond à 15,70 francs par personne et par mois. Selon le canton, l'augmentation sera comprise entre 2,7 et 6,8 %. Dans dix cantons, la hausse sera inférieure à 4 %. L'augmentation moyenne de 4 % pour 2015 s'applique à la prime standard, c'est-à-dire à l'assurance de base pour un adulte avec une franchise de 300 francs, couverture accidents incluse. Au cours des dix dernières années, cette prime a augmenté de 3,6 % en moyenne, et de 4,7 % depuis l'introduction de la loi sur l'assurance maladie en 1996.

CIO (Comité international olympique) soutiennent le projet de loi élaboré notamment avec le concours de Transparency International, ce n'est pas le cas de la FIFA (Fédération internationale de football association), mise en cause depuis des années au niveau mondial et soupçonnée de corruption. Une quarantaine de fédérations sportives ont leur siège en Suisse. Elles sont considérées comme des associations et, comme telles, elles ne sont pas obligées de publier leurs comptes, paient moitié moins d'impôts sur

les bénéfices que les sociétés commerciales et jusqu'à présent, ne sont pas soumises à la législation suisse contre la corruption.

Transports

■ Le Conseil national a rejeté une motion de l'UDC Thomas Hurter. L'élus schaffhousois proposait d'autoriser les dépassements par la droite en Suisse, afin de fluidifier le trafic. ■